

## ENGAGEMENT

36



### Transparence dans les transactions foncières

Nous soutiendrons l'amélioration de la transparence dans les transactions foncières, y compris à un stade précoce, et le renforcement des capacités de mise en place de systèmes efficaces de gouvernance foncière dans les pays en développement... [Des] partenariats seront adaptés aux besoins de chaque pays et soutiendront les plans nationaux de développement afin d'améliorer la gouvernance foncière, notamment la transparence dans les transactions foncières d'ici 2015. En outre, le Japon et l'Italie apportent un soutien accru à la mise en œuvre des Directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres dans les pays en développement, par l'intermédiaire de la FAO et de la Banque mondiale.

*Lough Erne, 2013, Communiqué des chefs d'État du G8, paragr. 44-45*

37



### Accessibilité des données

Les membres du G8 élaboreront d'ici la fin de l'année en cours [2013], des plans d'action pour mettre en œuvre la Charte [sur l'accessibilité des données] et son annexe technique au plus tard à la fin de 2015.

*Lough Erne, 2013, Communiqué des chefs d'État du G8, paragr. 48*

## VIII – PAIX ET SÉCURITÉ

38



### Sécurité maritime en Afrique

Nous nous engageons à soutenir le développement des capacités en Afrique sur le plan de la sécurité maritime et à améliorer l'efficacité opérationnelle et la rapidité d'intervention des États et des organisations régionales par rapport à la sensibilisation et à la protection de la souveraineté dans le secteur maritime.

*Kananaskis, 2002, Plan d'action du G8 pour l'Afrique, paragr. 4.2;*

*Sea Island, 2004, 9;*

*Heiligendamm, 2007, paragr. 40, 42;*

*L'Aquila, 2009, paragr. 129;*

*Muskoka, 2010, Déclaration du G8 à Muskoka : Reprise et renaissance, annexe II/II*